

Peer review à thème préétabli 2024 –

Shared decision making (*la prise de décision partagée*)

Mode d'emploi

Ce module prêt à l'emploi pour le peer review « Shared decision making » (la Prise de décision partagée) – thème préétabli pour 2024 – a été développé par Pro-Q-Kine sous la direction de Lode Verreyen (Vaardighedenteam Geneeskunde UA & Odisee Hogeschool).

Bien que cette concertation soit spécifiquement destinée à la kinésithérapie générale, son contenu peut intéresser un public bien plus large. Elle constitue pour tous les kinésithérapeutes, quel que soit leur domaine d'intérêt, une belle opportunité de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en matière de prise de décision partagée et ainsi améliorer ainsi la qualité des soins.

Description et objectifs d'apprentissage

La prise de décision partagée – quand le prestataire de soins et le patient décident conjointement du traitement – est un concept fondamental des soins de santé modernes. Cette approche permet au patient de participer activement au processus de traitement et de prendre des décisions qui correspondent à ses besoins propres, à ses valeurs et à ses préférences. Cela signifie que le 'rapport de force' entre le soignant et le soigné doit être égalitaire.

Dans le contexte de la kinésithérapie, où nous nous concentrons sur l'amélioration de la santé physique et du bien-être de nos patients, la prise de décision partagée est cruciale. Elle nous permet de mieux adapter les traitements à la situation singulière de chaque patient, ce qui se traduit par une amélioration des résultats et de la satisfaction.

Ce peer review est l'occasion d'approfondir le concept de prise de décision partagée et de s'interroger sur la manière de l'intégrer efficacement dans notre pratique quotidienne. L'échange d'idées, le partage des best practices et celui des connaissances peuvent améliorer l'expérience de soins de nos patients.

Explication du PowerPoint

Dia 1 – Shared decision making

En mettant l'accent sur les besoins et les préférences du patient, la prise de décision partagée favorise une approche des soins plus équilibrée et centrée sur le patient. Elle contribue à de meilleurs résultats, à une plus grande satisfaction et à un plus grand sentiment de contrôle sur les décisions prises.

Dia 2 – Disclaimer

Dia 3 – Définition

La prise de décision partagée est un processus par lequel le kinésithérapeute et le patient décident ensemble du traitement qui convient le mieux au patient. Cela inclut toutes les options de traitement, avec leurs avantages et inconvénients mais aussi les préférences du patient.

Dia 4 – Avantages

1. **Plus grande satisfaction du patient** : la PDP place les patients au centre du processus de soins. Elle leur permet d'exprimer leurs besoins propres, leurs valeurs et leurs préférences, ce qui conduit à une plus grande satisfaction. Ils se sentent écoutés et respectés, ce qui se traduit par une expérience de soins plus positive.
2. **Une meilleure adhésion au traitement** : lorsque les patients sont activement impliqués dans la prise de décision, ils sont plus susceptibles d'adhérer au traitement qui leur est prescrit. L'efficacité des soins s'en trouve améliorée et peut conduire à de meilleurs résultats à long terme.
3. **Participation active du patient** : la PDP encourage les patients à participer activement à leurs propres soins. Ils sont co-responsables des décisions et s'impliquent davantage dans leurs soins.
4. **Des patients mieux informés** : la PDP favorise l'échange d'informations entre les prestataires de soins et les patients. Les patients sont ainsi mieux informés et comprennent mieux les différentes options de traitement et leurs conséquences possibles.
5. **Une prise de décision plus rapide** : étant donné que les patients participent activement à la prise de décision, ils la retardent moins. La prise en charge des problèmes de santé est plus rapide et, par voie de conséquence, les soins sont de meilleure qualité.

Dia 5 –Modèle en 3 étapes

Comme vous le savez sans doute par expérience, décider du meilleur traitement avec votre patient est un processus complexe qui demande beaucoup de temps et de préparation. Le modèle en trois étapes est un des modèles qui peut vous aider dans cette tâche.

Dia 6 – Modèle en 3 étapes

1. Team talk
2. Option talk
3. Decision talk

Dia 7 – Modèle en 3 étapes

Étape 1 : Team Talk

Lors du Team Talk, vous informez votre patient qu'une décision doit être prise et que son avis est important pour déterminer le traitement le plus adapté. C'est un point essentiel car le patient ignore souvent qu'il a le choix.

Étape 2 : Option Talk

Lors de l'Option Talk, vous discutez - de manière neutre - de toutes les options et de tous les traitements possibles, indiquant leurs avantages et leurs inconvénients. Ne pas commencer de traitement actif est également une option. Un patient se sent souvent ignorant et n'est pas conscient des risques associés à certains choix. Il est donc important de bien l'informer.

Étape 3 : Decision Talk

Lors du Decision Talk, vous interrogez votre patient sur ses préférences par rapport aux différentes options. À l'aide de questions ouvertes, vous discutez de ses souhaits, de ses objectifs, de ses valeurs et de ses attentes. Aidez votre patient à évaluer les différentes options et prenez ensemble une décision éclairée, qui corresponde au mieux à son mode de vie. Si votre patient a besoin d'un peu plus de temps pour réfléchir, vous pouvez prévoir un entretien de suivi.

Dia 8 – Exemples de phrases

Pour vous aider dans le processus de décision, voici quelques exemples de phrases que vous pouvez utiliser aux différentes étapes.

Dia 9 - Un processus récurrent

Si votre patient a besoin d'un temps de réflexion, il est important de ménager un moment pour le suivi. Une décision (difficile) ne se prend généralement pas du jour au lendemain.

Et même après avoir choisi un traitement donné, il est important de discuter régulièrement avec votre patient pour savoir s'il correspond toujours à ses préférences. En particulier dans le cas des maladies évolutives, les préférences, les valeurs et les souhaits du patient peuvent changer avec le temps, ce qui fait qu'un traitement différent (ou l'absence de traitement) correspond mieux à ce dont votre patient a besoin à ce moment-là.

Dia 10 – La concertation interdisciplinaire

Un kinésithérapeute est un expert dont les patients attendent qu'il les informe. Heureusement, vous n'êtes jamais seul. Vous pouvez demander l'aide d'autres experts en téléphonant au médecin traitant ou en discutant du cas dans votre cabinet interdisciplinaire. En procédant ainsi, vous obtenez une image plus complète du patient et êtes en mesure de lui apporter une aide encore plus efficace.

Par exemple, il peut être utile de comparer différents traitements avec le médecin traitant de votre patient avant d'en discuter avec lui.

Dia 11 – La position du kinésithérapeute

En tant que kinésithérapeute, vous êtes dans une position unique et favorable pour participer à la prise de décision partagée.

- Le tablier blanc du médecin induit un ordre hiérarchique et peut susciter une retenue chez les patients, les incitant à garder leurs préférences pour eux.
- Un médecin est occupé et les consultations sont généralement courtes. Il reste parfois peu de temps pour un entretien personnel ou une discussion approfondie avec les patients.
- Le médecin voit en consultation de nombreux patients différents par an et parfois seulement une seule fois.
- En tant que kinésithérapeute, vous portez souvent des vêtements ordinaires, pas de tablier blanc. Cela vous met sur un pied d'égalité avec vos patients et leur inspire confiance.
- En tant que kinésithérapeute, vous avez des patients réguliers que vous voyez souvent 2 à 3 fois par semaine. Cela vous donne le temps d'établir avec eux une relation de confiance.
- En tant que kinésithérapeute, vous avez souvent un contact physique avec vos patients pendant le traitement. Cela réduit littéralement la distance.

Dia 12 – Les concepts fondamentaux – 1 Evidence based

Tout traitement que vous proposez doit être fondé sur des données probantes (evidence based).

En tant que kinésithérapeute, vous accompagnez votre patient dans le processus de prise de décision dans un cadre scientifique, juridique et éthique. Cela signifie que les informations que vous fournissez et les traitements que vous suggérez doivent être scientifiquement fondés, légalement autorisés et éthiquement valables. Si un patient demande explicitement un traitement alternatif, vous pouvez l'orienter vers un spécialiste de ce traitement si vous n'en avez pas vous-même connaissance.

Dia 13 – Les concepts fondamentaux – 2 Neutralité

Même si vous êtes convaincu qu'un traitement est moins profitable à votre patient, vous ne le dissuadez pas.

En tant que kinésithérapeute, vous êtes un guide neutre dans le processus de prise de décision. Il vous incombe d'informer votre patient de manière neutre de toutes les options thérapeutiques possibles, sans essayer de le convaincre ou de le dissuader de prendre une décision particulière. Si votre patient vous demande explicitement votre avis, vous pouvez le lui donner si vous considérez que, en fin de compte, il s'agit de son choix à lui.

Dia 14 – Les concepts fondamentaux – La décision du patient

La décision finale revient toujours au patient.

Vous êtes expert en kinésithérapie, les patients sont experts dans ce qui compte le plus pour eux. En tant que kinésithérapeute, vous informez et soutenez votre patient tout au long du processus afin qu'il puisse faire le choix qui lui convient le mieux.